

Indicateur de potentiel d'intelligence des bâtiments ou Smart Readiness Indicator (SRI)

Un dispositif commun de l'Union pour évaluer le
potentiel d'intelligence des bâtiments

Les technologies digitales comme l'internet des objets remodelent la société et l'économie dans lesquelles nous vivons. Nous passons beaucoup de temps dans des bâtiments. Ils sont au cœur de notre société, et sont cruciaux pour la transition énergétique. Nos bâtiments doivent être adaptés aux défis et aux opportunités créés par les technologies de la transformation numérique. Le SRI est une étape clé dans cette direction.



PHASE D'ESSAI EN FRANCE



Qu'est-ce que le SRI?

- Le SRI est un dispositif commun de l'Union pour évaluer le potentiel d'intelligence des bâtiments.
- Il a été introduit dans la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB) en 2018, puis précisé en 2020 en tant que dispositif officiel de l'UE.
- Il est pour l'instant facultatif mais pourrait prochainement devenir obligatoire pour certaines catégories de bâtiments.
- Le SRI évalue la capacité d'un bâtiment à:
 1. Optimiser son efficacité énergétique
 2. S'adapter aux besoins des occupants (en termes de confort, santé, bien-être...)
 3. Interagir avec les réseaux d'énergie (flexibilité énergétique)



Optimiser l'efficacité
énergétique et
les performances globales
en phase d'utilisation



Adapter le fonctionnement
pour répondre aux besoins
des occupants



S'adapter aux signaux
du réseau
(flexibilité énergétique)

La France est l'un
des premiers pays
qui a décidé de
lancer une phase
d'essai du SRI.

Comment y participer?

Propriétaires ou gestionnaires de bâtiments

- ✓ Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un bâtiment, tertiaire ou résidentiel?
- ✓ Vous pouvez demander à faire évaluer son potentiel d'intelligence dans le cadre de la phase d'essai en France et recevoir l'un des tous premiers certificats SRI!

Professionnels de l'énergie ou de l'audit

- ✓ Vous êtes auditeur énergétique, inspecteur de systèmes CVC ou diagnostiqueur DPE?
- ✓ Vous pouvez être formé à évaluer le SRI et être habilité à conduire les premières évaluations dans le cadre de la phase d'essai en France!

Rendez-vous sur <http://rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr/>

Pourquoi le SRI?

- L'utilisation de technologies intelligentes est un moyen économique de rendre les bâtiments plus sains et plus confortables, consommant moins d'énergie et émettant moins de CO2.
- Par exemple:
 - Les technologies comme les thermostats intelligents et le contrôle de l'éclairage peuvent être rentabilisées en 2 ans.
 - Les technologies intelligentes comme l'automatisation des protections solaires ou le contrôle de la ventilation en fonction de la qualité de l'air peuvent également améliorer la santé, le bien-être et le confort.
 - La programmation intelligente de la consommation d'énergie (électroménager, véhicules électriques, etc.) peut permettre de réaliser d'importantes économies d'énergie, tout en contribuant à l'équilibrage du réseau.
- Le SRI fournit un langage commun aux parties prenantes du bâtiment (promoteurs, propriétaires, fournisseurs de technologies, acteurs publics, etc.) pour rendre les bâtiments plus intelligents.



Paysage réglementaire en Europe

Avec le **pacte vert pour l'Europe** et sa **vague de rénovation**, l'Union européenne encourage la modernisation du parc immobilier. Le potentiel des technologies intelligentes dans le secteur du bâtiment a été fortement souligné dans la révision de 2018 de la **directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB)**. Le concept d'indicateur de potentiel d'intelligence (SRI) a alors été introduit, puis précisé par deux autres textes réglementaires européens [1] [2] en 2020 en tant que dispositif officiel de l'UE. La proposition de révision de la DPEB adoptée en 2021 prévoit de renforcer encore le SRI pour garantir son application généralisée à certaines catégories de bâtiments.

Quels sont les impacts?

À l'échelle d'un bâtiment, une **économie d'énergie de 30%** en moyenne peut être obtenue en mettant en œuvre un ensemble de technologies intelligentes. Certaines des mesures d'optimisation individuelles sont faciles à mettre en œuvre et très vite rentabilisées (par exemple, l'échange de vannes thermostatiques, les réglages des chaudières et des pompes, la baisse de température la nuit, etc.)

Selon la manière dont il sera mis en œuvre dans l'Union d'ici 2040, le SRI pourrait permettre d'économiser chaque année 160 TWh d'énergie primaire, 23 millions de tonnes de CO₂, 12,5 milliards d'euros sur les factures d'énergie des consommateurs et 1,4 milliard d'euros sur les coûts de réseau. Il pourrait engendrer des bénéfices annuels en matière de santé et de bien-être évalués à 6,5 milliards d'euros et contribuer à la création de 76 000 emplois. [3]

Informations et contact



Web: <http://rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr/>
Contact: support-SRI@cerema.fr



Web: <https://ec.europa.eu/smart-readiness-indicator>
Contact: support@smartreadinessindicator.eu

Références

- [1] Règlement d'exécution (UE) d'un système facultatif pour l'évaluation du potentiel d'intelligence des bâtiments C(2020) 6929
[2] Règlement délégué (UE) d'un système facultatif pour l'évaluation du potentiel d'intelligence des bâtiments C(2020) 6930
[3] En anglais: *Final report on the technical support to the development of a smart readiness indicator for buildings* | doi:10.2833/41100